

RALLYE Haute Vallée d'Azergues - 14 et 15 février 2025

Additif d'organisation

No 1 au Règlement Particulier du 4^e rallye régional HVA 2025

Référence au no d'article : 1.1 P du Règlement Particulier

1- Modification ou ajouts concernant les encadrants :

- Observateur du rallye (Ligue RA) : Christian GIBILY (Licence no 3302)
- Serge DEVIGNE sera Commissaire Technique Stagiaire (licence 214854) à disposition du responsable des commissaires techniques

Référence au no d'article : 1.3 P du Règlement Particulier

2- Modification concernant les vérifications administratives préliminaires.

Il n'y aura pas de « vérifications administratives préliminaires » lors des reconnaissances ; cependant il sera bien remis aux équipages les stickers nécessaires à l'identification de leur voiture lors de leurs pointages.

Pas de changement pour les vérifications administratives prévues au RP.

Référence au no d'article : 6.2 P du Règlement Particulier

- 3- Modification d'horaires concernant les reconnaissances sur l'ES 2 avec départ à St Didier / Beaujeu : les reconnaissances du dimanche ne seront possibles qu'à partir de 15 h (et non à 14h) à la demande de la mairie.**

*Rectification sur le RTS : Numéro à contacter pendant la course : **06 26 68 64 61***

Le 31 janvier 2025

Le comité d'organisation de l'Asa Centaure

ASA CENTAURE

15 rue de la mairie

69210 Lentilly

Tel : 06 12 54 30 08

contact@asacentaure.com